

**SUR DEUX TROMBICULIDÉS LARVAIRES
PARASITES DU RAT DE GAMBIE :
EUSCHÖENGASTIA MAILLOTI N. SP.
ET *ELIANELLA ANOMALURI* VERCAMMEN-GRANDJEAN, 1956**

Par R. TAUFLIEB et E. ABONNENC (*)

Nous avons recueilli, sur un rat de Gambie (*Cricetomys gambianus*) capturé à Brazzaville, deux Trombiculidés larvaires.

Le premier, qui ne correspond à aucune espèce connue, a été trouvé en deux exemplaires sur le pelage du rat et appartient au genre *Euschöengastia*. Nous décrivons cette espèce sous le nom de *E. mailloti*, la dédiant amicalement à notre collègue le docteur MAILLOT, Entomologiste de l'Institut d'Etudes Centrafricaines à Brazzaville.

Le deuxième parasitait les fosses naviculaires des oreilles du même rongeur. Il appartient à un genre récemment décrit par VERCAMMEN-GRANDJEAN (1) pour une espèce à écusson allongé (*Elaniella anomaluri*). Tous nos exemplaires correspondent à la description de cet auteur, nous les rapportons à cette dernière espèce.

Notons cependant que les échantillons types ont été recueillis dans les oreilles d'un « écureuil volant » : *Anomalurus jacksoni*, provenant de Luida (Mawambi).

***Euschöengastia mailloti* n. sp.**

Corps (fig. 1, B) elliptique, blanchâtre, mesurant 380 μ de long sur 240 μ de largeur maxima. Plaques oculaires invisibles.

Gnathosoma. — Chélicères avec le segment distal fortement recourbé à partir de sa base qui présente un lobe globuleux volumineux ; extrémité avec deux fortes dents courtes et aiguës (fig. 1, D). *Palpes* (fig. 1, C) : coxa avec un poil branchu ; fémur avec un poil lisse et court à l'angle externe ; le genou avec un poil dorsal lisse ; tibia portant 3 poils lisses ; griffes à 3 dents fortes et courtes. Tarso avec 2 poils branchus dorsaux, 3 poils branchus ventraux, un lisse et un fort ergot ventral. Soie galéale courte et lisse.

Pattes

Patte I (fig. 2, A) longue de 183 μ ; 7 segments ; le tarse présente un fort ergot strié en position médiane avec un micro-ergot qui lui est postérieur, une subterminale et une parasubterminale. Le tibia porte également un fort ergot strié, un micro-ergot et une tibiale, les trois au même niveau en position subapicale. Le genou présente un micro-ergot et deux genuales. Hanche avec un seul poil coxal branchu.

(*) Séance du 13 février 1957.

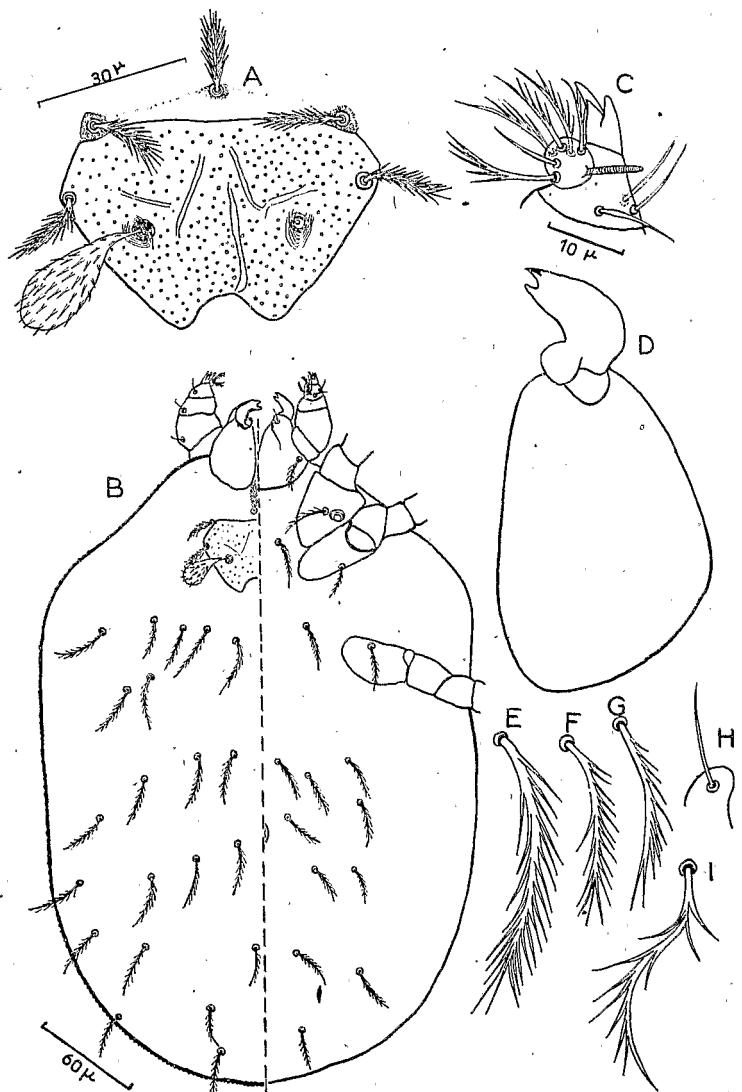


Fig. 1. — *Euschangastia maillovi* n. sp. : A, scutum ; B, corps (face dorsale et face ventrale) ; C, tibia tarse et griffe du palpe ; D, chélicère ; E, poil dorsal dernière rangée ; F, poil dorsal première rangée ; G, premier poil sternal ; H, poil galéal ; I, poil du sternum capitulaire.

Patte II (fig. 2, B) longue de 153μ ; 7 segments ; tarse avec un fort ergot médian et un micro-ergot postérieur à l'ergot. Tibia avec un ergot et une tibiale mousse ; genou avec une seule genuale. Hanche avec un seul poil branchu.

Patte III (fig. 2, C) de 168μ de longueur ; 7 segments. Elle ne présente qu'une seule genuale. Hanche avec un poil branchu.

Scutum (fig. 1, A). — Il est pentagonal, plus large que long avec une profonde encoche au milieu de son bord postérieur. Poils antéro-médian et poils antéro-latéraux situés en avant et, semble-t-il, en dehors de l'écusson. Bases sensorielles situées bien en arrière de la ligne unissant les PL. Ponctuations nettes et assez régulièrement réparties. AL = AM = PL.

Organes sensoriels claviformes et spiculés.

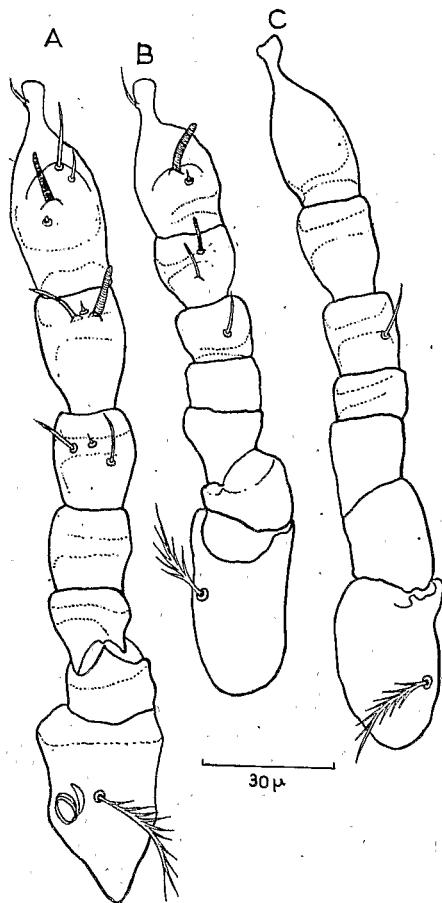


Fig. 2. — *Euschaengastia mailloti* n. sp. : A, B, C, pattes I, II, III.

Dimensions du scutum (en microns) : AW = 48 ; PW = 58 ; SB = 31 ; ASB = 18 ; PSB = 25 ; AP = 14 ; AM = 18 ; AL = 18 ; PL = 18 ; S = 29.

Poils dorsaux. — Outre les poils huméraux, on compte sur la surface dorsale 7 rangées de poils branchus dont la formule est : $2h + 8 + 4 + 8 + 8 + 6 + 4 + 2 = 42$. Les longueurs limite des poils dorsaux sont 22-36.

Poils ventraux. — Sur la face ventrale on note 4 sternaux branchus et 5 rangées de poils branchus longs de 17 à 28, dont la formule s'inscrit : $6 + 4 + 4 + 4 + 2 = 20$.

Par ses caractères généraux cet acarien se rapproche du sous-genre *Helenicula* (2), cependant, dans ce groupe, les bases des sensillæ sont très rapprochées l'une de l'autre. Autre détail notable, les poils AM et AL chez *E. mailloti*, paraissent être insérés en dehors de l'écusson dorsal.

Matériel examiné.

Deux exemplaires recueillis sur *Cricetomys gambianus* dans les environs de Brazzaville, le 2 septembre 1955.

Holotype : n° 2.955 A, déposé au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

Paratype : n° 2.955 B, Laboratoire d'Entomologie Médicale de Brazzaville.

Elianella anomaluri, Vercammen-Grandjean, 1956.

De cette espèce nous ne donnerons que les caractères essentiels.

Comme l'a montré VERCAMMEN-GRANDJEAN, le genre *Elianella* est caractérisé, au stade larvaire, par un écusson allongé portant 2 organes sensoriels claviformes et 5 poils barbulés (AM + 2 AL + 2 PL) dont la formule est PL > AM > AL. AM étant situé en avant des AL. Trois genuales antérieures, une genuale, une tibiale et une mastitarsale postérieures. Toutes les pattes à 7 segments, un éperon dorsal sur chaque chélicère et une pointe tricuspidée.

Gnathosoma (fig. 3, D, E, F). — Palpes avec un poil branchu au fémur et au genou et 3 poils branchus au tibia ; griffes à 3 dents dont l'interne est la plus forte ; tarse avec 6 poils branchus dont 2 dorsaux et un fort ergot ventral basal. Poil galéal lisse.

Pattes. — Coxa I et III chacune avec un poil à 3 ou 4 barbules. Coxa II avec un poil lisse.

Patte I (fig. 3, B). — Tarse avec une préatarsale, une para- et une subterminale, un fort ergot et une micro-tarsale ; deux tibiales, une micro-tibiale ; trois genuales et une micro-genuale.

Patte II (fig. 3, C). — Une préatarsale, un fort ergot basal et un micro-ergot qui lui est postérieur ; un ergot tibial, un micro-ergot, une tibiale ; une genuale.

Patte III. — Une mastitarsale ; une tibiale et une genuale.

Scutum (fig. 4) allongé à ponctuations régulières et régulièrement réparties sauf sur la partie antérieure entre et en arrière des sensillæ où elles sont plus grosses et plus denses.

Organes sensoriels claviformes allongés avec quelques spicules aigus.

Dimensions. — Longueur totale du corps 311μ ; largeur maxima 172μ .

Mensurations (moyennes de 17 échantillons) : AW = 56; PW = 69; SB = 39; ASB = 19; PSB = 122; AP = 26; AM = 32; AL = 22;

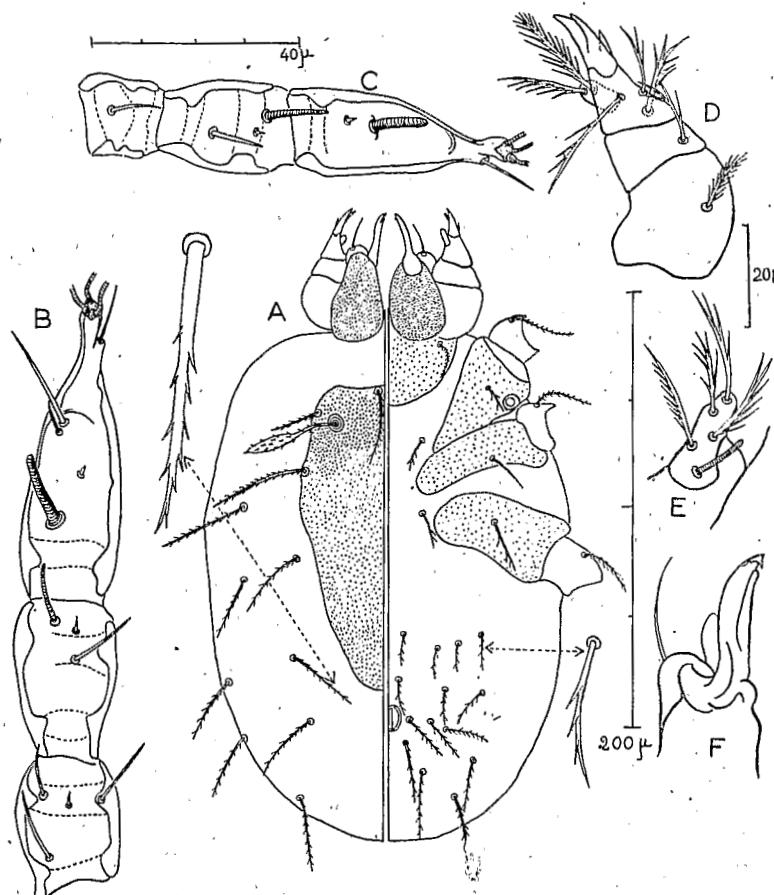
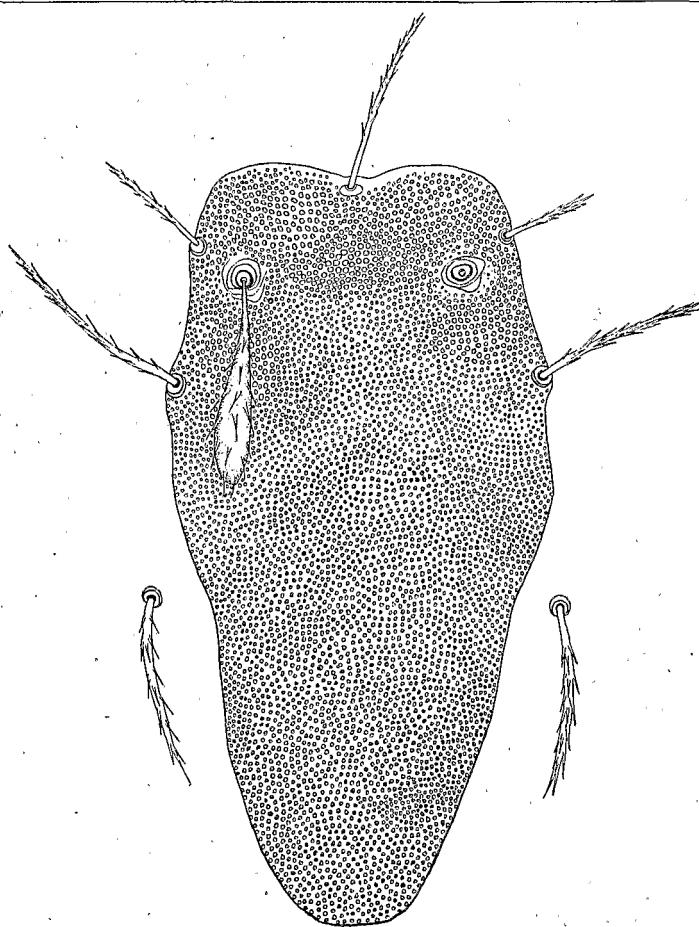


Fig. 3. — *Elianella anomaluri* : A, corps (face dorsale et face ventrale) ; B, patte I ; C, patte II ; D, palpe (vue dorsale) ; E, tentacule du palpe (vue ventrale) ; F, chelicère et poil galéal.

PL = 42; S = 41; H = 39; D = 30-35; V = 16-30; pa = 230; pm = 196; pp = 228.

Poils dorsaux. — Outre les huméraux on compte 4 rangées de poils branchus dont la formule est $2h + 4 + 4 + 4 + 4 = 18$. Sur certains exemplaires nous avons relevé : $2h + 4 + 4 + 4 + 2 = 16$.

Poils ventraux. — Sur la face ventrale on note 4 sternaux et 5 rangées de poils branchus dont la formule peut s'inscrire : $8 + 6 + 6 + 4 + 4 = 28$.

Fig. 4. — *Elianella anomaluri* : scutum.

Matériel examiné : 65 exemplaires, dont 17 ont été mesurés, recueillis sur *Cricetomys gambianus* aux environs de Brazzaville (Moyen-Congo), le 2 septembre 1955.

Institut d'études centrafricaines.

Office de la recherche scientifique et technique Outre-Mer.
Laboratoire de Parasitologie de l'Ecole de Médecine de Dakar.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) VERCAMMEN-GRANDJEAN (P. H.). — Les *Trombiculidæ* larvaires à écusson allongé. Description d'un genre nouveau *Elianella*. *Ann. Parasit. Hum. et Comp.*, 1956, 31, 4, 416.
- (2) ABONNENC (E.) et TAUFFLIEB (R.). — Deux *Trombiculidæ* nouveaux de la région du Tchad, *Euschængastia pilosa* n. sp. et *Trombicula youhensis* n. sp., présence de *Schængastia radfordi* Jadin et Ver-
cammen-Grandjean, 1954. *Bull. Soc. Path. exot.* (sous presse), 1956.

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER
47, bld des Invalides
PARIS VII^o

COTE DE CLASSEMENT N° 3255

ENTOMOLOGIE MED. & VETERINAIRE

600

SUR DEUX TROMBICULIDES LARVAIRES PARASITES DU RAT DE GAMBIE :
EUSCHOENGASTIA MAILLOTI N.SP. et ELIANELLA ANOMALURI VERCAMMEN
GRANDJEAN, 1956

par

R. TAUFFLIEB et ABONNENC

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 29029. ex1

Cote : B

Bull. Soc. Pathol. exot.
t. 50, n°1, janv.-fév. 1957

n° 3255